

SFE : l'assemblée des délégués

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **91 (1962)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SFE

L'Assemblée des Délégués

Le dimanche 28 janvier 1962, en ouvrant cette première assemblée des délégués, nouvel organe suprême de la SFE remplaçant l'assemblée générale, M. Victor Galley, vice-président, salue Mgr Romain Pittet, Vicaire général et délégué du chef du diocèse retenu ce jour à Soleure, M. le conseiller d'Etat José Python, Directeur de l'Instruction publique, ainsi que les délégués qui ont répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été adressée. Ils sont là au nombre de cent trois, réunis à l'Université de Fribourg : membres du clergé, pères et mères de familles, responsables ou représentants des écoles officielles et privées à tous les degrés, autorités religieuses et civiles, membres des commissions scolaires, représentants des mouvements de l'Action catholique et de l'APCS. S'étaient excusés, retenus par la maladie ou par quelque obligation : M^{lle} Laure Dupraz, professeur à l'Université, M. Max Aebischer, syndic de Fribourg, M. l'inspecteur Raymond Progin, M. Raphaël Bossy, chef de service de la formation professionnelle, Rév. S^r Agnès, de l'Institut Sainte-Croix à Bulle, M. Auguste Robadey, instituteur.

Rapports administratifs

Intentionnellement, M. Galley veut écourter la partie administrative. Son *rapport de gestion*, volontairement très bref, relève que le laps de temps écoulé depuis l'adoption des statuts a été fructueusement utilisé. Comme il ne s'agit pas de bouleverser et de contraindre, mais bien de convaincre et de susciter de libres adhésions, des contacts ont été pris dans les villages et les décanats afin de renseigner, de recueillir des suggestions et finalement de constituer des sections de district ou d'arrondissement. Curés, maîtres d'école, commissions scolaires et parents ont tenu des réunions ; là, un cercle d'études groupe les enseignants d'une ville ; ailleurs, on parle de l'école des parents ; partout des questions se posent, l'inquiétude est éveillée sur les problèmes de l'Ecole à l'heure actuelle.

M. Jorand, instituteur, donne un court aperçu de la situation financière de la SFE et lit le rapport de la commission vérificatrice des comptes. La « fortune » de la SFE est modeste et ne ressent guère les effets de la haute conjoncture ; elle aura à supporter des charges nouvelles. Aussi, la proposition de porter à 10 fr. la cotisation annuelle des membres abonnés à la revue (montant de l'abonnement compris), et de

fixer à 5 fr. celle des membres coopérateurs recueille-t-elle l'approbation de l'assemblée. Et, si quelque personne favorisée songeait à faire un placement éminemment rentable..., la Maison au sigle SFE, bientôt centenaire, lui garderait une profonde reconnaissance !

Elections

M. le chanoine Pfulg, qui présida avec distinction la SFE depuis le 19 juin 1944, était invité l'automne dernier par l'UNESCO à collaborer à une mission qui s'occupe de l'organisation des écoles dans la région de Bangui, en Afrique centrale. Dans l'impossibilité de conserver son mandat, il a annoncé, par lettre du 19 août 1961, qu'il renonçait à la charge de président et invité le comité à faire procéder au choix de son successeur.

M. le chanoine Pfulg assurait également la rédaction du *Bulletin pédagogique* en collaboration avec MM. Eugène Coquoz et P. Genoud, instituteurs. Il s'est appliqué à donner un aspect artistique et plaisant aux ouvrages édités sous sa direction. Grâce à sa culture esthétique très poussée, il a animé et rendu particulièrement attrayants les voyages-pèlerinages organisés pour le corps enseignant et les participants en gardent un souvenir merveilleux. M. Galley remercie M. le chanoine Pfulg de tout le travail accompli sous sa présidence, de ses vœux pour l'avenir de la SFE, et il informe l'assemblée qu'un témoignage de reconnaissance ainsi que des souhaits pour le plein succès de sa mission en Afrique lui seront adressés incessamment.

En application des nouveaux statuts, l'action de la SFE va s'exercer dès à présent sur deux plans : l'un, pédagogique, scolaire, propre au corps enseignant, l'autre, en relation avec la famille. Pour remplacer M. le chanoine Pfulg, la SFE devait se mettre à la recherche d'une personnalité de haute culture, attachée aux réalités à la fois spirituelles et pratiques du temps, afin d'assurer à notre organisation l'efficacité dans la réalisation de ses objectifs. Réunis en commission élargie le 30 novembre 1961, le comité en charge, MM. les inspecteurs et Mesdames les inspectrices scolaires, les présidents et les délégués de l'Association primaire et secondaire du corps enseignant, votèrent à l'unanimité de proposer à l'assemblée de confier la présidence de la SFE à M. le chanoine Léon Barbey. Professeur aux Facultés catholiques de Lyon et directeur de l'Institut de pédagogie, professeur à l'Ecole normale des instituteurs de Fribourg, M. le chanoine Barbey pourra mieux que quiconque faire bénéficier les éducateurs de son expérience, de ses recherches, de ses études. A l'aise dans tous les problèmes de méthodologie, d'organisation scolaire, d'éducation, ses investigations s'étendent aussi bien aux adolescents qu'aux cas spéciaux de l'enfance inadaptée, par exemple.

A la proposition présentée par M. Galley, la réponse de l'assemblée est spontanée, chaleureuse ; pour la deuxième fois, M. le chanoine Barbey est acclamé président de la SFE. Il lui est confié en outre la rédaction du *Bulletin pédagogique*.

Quant aux autres membres du comité, selon l'art. 10 des statuts, ou ils en font partie de droit, ou ils sont proposés à l'assemblée par les organes qu'ils représentent. Les propositions de candidats, qui ont été adressées d'avance au comité, sont entérinées par l'assemblée. L'état des membres du comité et de la commission vérificatrice des comptes figure ci-dessous.

Discours de M. Léon Barbey

M. le chanoine Barbey, président de la SFE, sensible à l'honneur et à la confiance qui viennent de lui être témoignés, remercie les membres du comité sortant, et tout spécialement M. l'inspecteur Maillard, ancien vice-président, M. l'inspecteur Progin qui, en 1928 déjà, assumait le secrétariat de la Société, M. Galley, vice-président, qui eut la tâche délicate de redonner vie à la SFE et de préparer cette assemblée. Il rappelle le souvenir de M. E. Coquoz, travailleur modeste et désintéressé, qui s'est élevé au-dessus de sa fonction par ses études, sa curiosité intellectuelle, orientée plus particulièrement vers les ouvrages traitant de pédagogie ou de psychologie. Enfin, le président adresse sa gratitude à M. le chanoine Pfulg, joignant son hommage personnel à celui de M. Galley. Si, en 1957, certaines circonstances ont amené un affrontement de candidatures, les deux intéressés étaient étrangers au remous suscité autour de leurs noms, et jamais ils ne cessèrent de se vouer une estime réciproque.

Remettant à plus tard le soin de développer un programme d'action, M. Barbey s'attache avant tout à définir l'esprit dans lequel œuvrera la nouvelle SFE : associer et unir, et non diviser ; rapprocher et non séparer ; travailler en commun et éviter tout schisme, favoriser la collaboration de tous pour mieux construire l'édifice de l'éducation. Que partout les débats soient élevés au-dessus de l'égoïsme individuel et collectif, qu'ils soient élargis aussi, en gardant le contact d'une part avec les parents sur le plan local, et d'autre part avec les associations similaires de Romandie ou d'ailleurs s'occupant d'éducation, quelles que soient les convictions qui les animent.

Les objectifs à atteindre, les moyens d'action à mettre en œuvre seront étudiés au sein du comité.

Message de M. le Conseiller d'Etat Python

Pour la deuxième fois, durant ces trois dernières années, la SFE tient ses assises à l'Université de Fribourg. Ce rapprochement évoque tout

naturellement la pensée du chanoine Schorderet, qui fut à la fois le fondateur de la SFE et le promoteur de notre Université. En un temps où l'Ecole subissait les atteintes de l'irréligion et du laïcisme, le chanoine Schorderet avait déjà éveillé l'inquiétude des masses et réussi à sauvegarder et restaurer l'esprit chrétien de l'enseignement et de l'éducation. Le même esprit et le même souci animent les représentants réunis en ce jour, car ils sont conscients de l'opportunité actuelle de l'action de la SFE, conscients aussi que les multiples problèmes de l'éducation ne peuvent être dissociés de la doctrine de l'Eglise, parfaitement compatible avec les exigences de la pédagogie moderne et de la science en pleine évolution.

Message de Mgr Pittet

La vue d'une telle assemblée, manifestation vivante de la fidélité des éducateurs à l'égard de l'Eglise, aurait rassuré et réconforté Mgr l'Evêque. Cette réunion est en effet décisive pour l'avenir de notre canton. Car il était nécessaire, en adaptant un organisme existant aux exigences actuelles, de rapprocher dans un climat de confiance, de franchise, des chrétiens de milieux divers qui s'ignoraient, qui se soupçonnaient peut-être, de mettre en commun les efforts, les projets, les succès et les échecs d'acteurs différents, mais travaillant tous sur une matière vivante : les cœurs, les esprits, les âmes. Et quand on œuvre pour un si bel idéal, quand on veut réellement le bien de la jeunesse, l'union des bonnes volontés est toujours chose possible, surtout si notre action est animée par l'Esprit d'amour qu'est l'Esprit Saint, et si notre comportement et notre tempérament ne sont pas des digues opposées à cet Esprit qui veut nous envahir et vivifier notre mission d'éducateur chrétien.

PAUL SIMONET, *secrétaire*

Organes issus des élections de l'Assemblée des Délégués du 28 janvier 1962

Comité central

Présidence : M. le chanoine Léon Barbey, professeur à Fribourg.
Président de l'Ass. cant. du
Corps enseignant : M. Paul Morel, instituteur.
Président de l'Ass. cant. des
maîtres secondaires : M. Norbert Moret, professeur à l'ESP.
Présidente des institutrices : M^{lle} Josy Winckler, institutrice.
Aumônier du Corps enseignant : reste à désigner.
Rédacteur de la Revue : M. le chanoine Léon Barbey.

Délégué des inspecteurs scolaires : M. Fernand Ducrest, inspecteur scolaire.
 Délégué de l'Ecole normale des jeunes gens : M. l'abbé Joseph Gachet, directeur.
 Déléguée de l'Ecole normale des jeunes filles : Rév. S^r Augustine, La Providence.
 Mère de famille de La Ligue des Femmes catholiques : M^{me} Anne-Marie Demierre, Charmettes 1, Fribourg.
 Père de famille de l'APCS : M. Placide Robadey, professeur à Grangeneuve.

Présidents des sections d'arrondissements :

Section primaire Fribourg : M. Maxime Brunisholz, inst. retraité.
 Section secondaire Fribourg : M. Georges Duruz, professeur à l'ESP.
 Section allemande Fribourg : M. Ernest Gauch, instituteur.
 III^e Arrondissement : M. Anton Julmy, professeur.
 Arrond. Sarine-Campagne : à désigner
 Arrond. de la Gruyère : M. Victor Galley, instituteur, vice-président.
 Arrond. de la Broye : M. Armand Fontaine, professeur.
 Arrond. de la Glâne : M. M. Athanase Schuwey, instituteur.
 Arrond. de la Veveyse : M. Marcel Delley, professeur.
 Secrétaire-caissier : M. P. Simonet, instituteur.

Bureau

Le Bureau est composé de : M. le chanoine Léon Barbey, président.
 M. Victor Galley, vice-président.
 M. Fernand Ducrest, inspecteur scolaire.
 M^{lle} Josy Winckler, institutrice.
 M. P. Simonet, secrétaire-caissier.

Commission vérificatrice des comptes

Membres : M. Léon Chassot, instituteur, Fribourg.
 M^{lle} Lucie Yerly, institutrice, Villars-s.-Glâne.
 M. Marcel Buchmann, maître régional, Romont.
 Suppléants : M. Otto Hayoz, maître régional, Giffers.
 M. Hubert Torche, instituteur, Cheiry.

La charité, pour être inépuisablement sereine et aimante, doit avoir fait le sacrifice de toute rétribution cherchée dans la gratitude et affection des hommes.

P. TEILHARD DE CHARDIN, *Genèse d'une pensée* (Grasset, 1961, p. 77).